



Bonne lecture !

A LA UNE

Plan départemental de lutte contre les moustiques

CET ÉTÉ, ADOPTONS LES BONNES PRATIQUES, PAS LE MOUSTIQUE !

Dans le cadre du plan départemental
de lutte contre les moustiques.



RANGÉZ, VIDEZ, COUVREZ LES CONTENANTS
OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER



ardeche.fr

Le Président du Département a récemment présenté le plan départemental de lutte contre les moustiques. Un plan global qui comprend une campagne de communication et de sensibilisation des collectivités et du public scolaire, le traitement au niveau local et départemental et une veille départementale avec logistique et formation. Cette initiative est menée au travers d'une convention signée avec l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EIRAD).

Pour lutter contre les moustiques, chacun peut agir !
Le Département propose une liste des bons gestes à adopter. Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

[En savoir plus](#)

Soirée de soutien aux festivals



Mercredi 5 juin, le Président du Département, Olivier Amrane, accompagné de Christian Féroussier, vice-président en charge des sports, de la culture, de la vie associative et de l'attractivité du territoire, et de Julie Sicoit-Iliozer, conseillère départementale déléguée à la culture, ont accueilli à l'Hôtel du Département les représentants des différents festivals ardéchois : musique, cinéma, arts du cirque, danse, beaucoup étaient représentés.

L'occasion de rappeler le soutien du Département à toutes ces structures - 130 cette année ! - qui font vivre le territoire toute l'année durant. Les invités ont pu assister à une belle représentation du groupe Bérêts des Villes, offrant un moment de célébration et de convivialité partagé par tous.

Le Département est fier de soutenir la culture et les festivals !

Séance plénière



Mi-juin, le Président du Département, Olivier Amrane, et les conseillers départementaux se sont réunis en séance plénière pour le vote du compte administratif 2023 et de la décision modificative N°1.

Parmi les sujets débattus et soumis au vote :

- Une charte des droits et devoirs pour les bénéficiaires d'aides volontaristes du Département ;
- Le Plan départemental de lutte contre les moustiques avec 3 axes : des campagnes de communication grand public et de sensibilisation notamment en direction des collectivités et du public scolaire ; le traitement au niveau local et départemental ; une veille départementale, la logistique et la formation des agents départementaux et des élus locaux (référents moustiques tigres dans les communes, par exemple) ;
- La présentation du Compte administratif 2023, du Rapport d'activités des services 2023 et le Rapport d'égalité femmes-hommes.

Autant de sujets qui concernent directement le quotidien et le cadre de vie des Ardéchoises et des Ardéchois.

Charte des Droits et Devoirs du Département de l'Ardèche

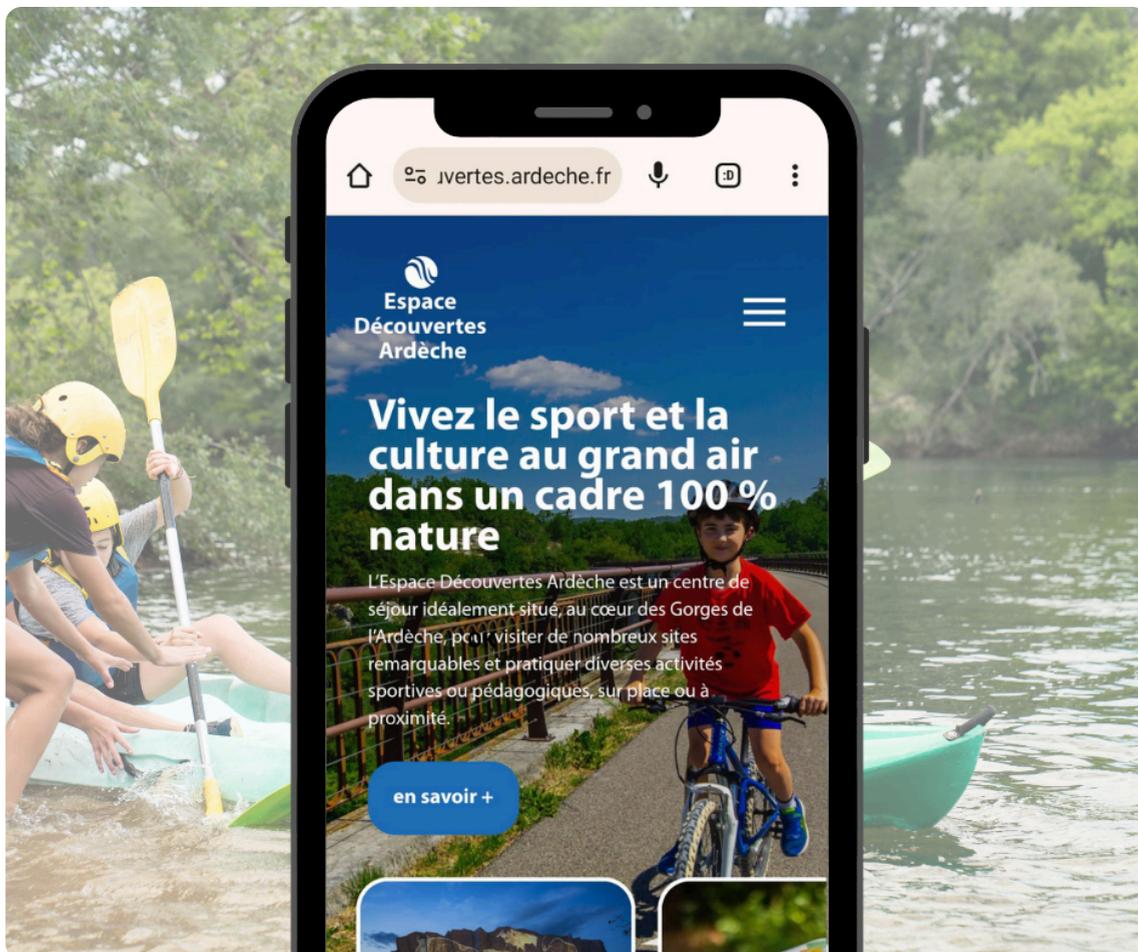
Le Département de l'Ardèche a adopté une Charte des Droits et Devoirs afin de garantir une gestion exemplaire et respectueuse de l'argent public, en accord avec les valeurs républicaines. Cette charte vise à réaffirmer les principes fondamentaux de la République française, particulièrement dans un contexte marqué par la multiplication de comportements inciviques en Ardèche ces derniers mois. L'enjeu est de sanctionner ceux qui ne respectent pas les règles en leur supprimant les aides départementales volontaristes dont ils bénéficient et de valoriser ceux qui sont exemplaires.

Le Département de l'Ardèche souhaite jouer un rôle actif dans la défense des valeurs républicaines. La Charte des Droits et Devoirs se veut un outil local renforçant les principes de liberté, égalité, fraternité et laïcité, tout en guidant les politiques publiques départementales.

Cette Charte comporte les trois volets suivants :

- 1er volet : La Charte des Droits et des Devoirs. Chaque bénéficiaire (personne physique) devra attester sur l'honneur respecter les principes issus de la Charte et signer une attestation de déclaration sur l'honneur et un contrat d'engagements réciproques (figurant en annexe de la Charte) ;
- 2e volet : La Charte des Droits et des devoirs énonce la suppression des aides aux bénéficiaires ou prévoit leurs bonifications ;
- 3e volet : l'évènement « La Soirée Ardéchoise des Mérites, des Talents et de l'Exemplarité » qui sera prochainement organisé.

Espace Découvertes Ardèche



Nouveau site web !

L'Espace Découvertes Ardèche, (ex-base de loisirs de Salavas), propriété du Département de l'Ardèche, présente son nouveau site web prêt à être exploré !

Venez découvrir nos infrastructures, nos séjours et offres d'hébergement, ainsi que les activités proposées au sein et autour de la base.

Consultez également nos offres tarifaires pour planifier votre prochaine aventure en Ardèche !

Un lieu unique en Ardèche notamment pour l'accueil de groupes et de scolaires, l'Espace Découvertes Ardèche offre une expérience complète qui saura répondre aux attentes du plus grand nombre. Ouvert depuis début juin, l'Espace Découvertes Ardèche a déjà eu le plaisir d'accueillir plusieurs groupes enthousiastes !

[En savoir plus](#)

Archivif



Découvrez "Archivif" : une plongée dans les Archives départementales de l'Ardèche !

Chaque mois, retrouvez un nouvel épisode captivant de "Archivif, ou comment les Archives départementales de l'Ardèche éclairent le présent". Cette émission est réalisée en partenariat avec trois radios associatives locales : RDB, Fréquence 7 et RCF Ardèche. Profitez de 20 minutes d'exploration de l'Ardèche d'hier et d'aujourd'hui, directement sur vos ondes préférées.

À l'honneur ce mois-ci : l'archéologie !

Plongez dans les mystères des fouilles archéologiques et découvrez comment elles sont menées. Vous vous êtes déjà demandé à qui appartient un trésor découvert dans votre jardin ? Nous répondrons à cette question fascinante et bien plus encore dans ce nouvel épisode. Ne manquez pas cette opportunité unique d'en apprendre davantage sur notre patrimoine.

Écoutez dès maintenant

L'Ardéchoise



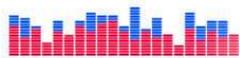
©Guillaume Fulchiron

Mi-juin, les villages ardéchois ont une fois de plus vibré au rythme des coureurs lors de l'Ardéchoise, l'une des plus grandes épreuves cyclistes amateurs en Europe. Des milliers de passionnés, venus de tous horizons, ont sillonné nos routes sinueuses, découvrant ainsi les paysages époustouflants et la richesse de notre patrimoine naturel.

Depuis sa création, l'Ardéchoise s'est imposée comme un événement incontournable pour les cyclistes de tous niveaux. Cette année encore, les participants ont pu choisir parmi plusieurs parcours, adaptés à tous les goûts et toutes les capacités. Que ce soit pour les compétiteurs aguerris ou les amateurs de balades tranquilles, chacun a pu trouver son bonheur sur les routes ardéchoises.

Partenaire majeur de l'événement, cette année, pour innover, le Département a mis en place une caravane publicitaire composée de 2 véhicules de la collectivité qui ont sillonné les routes et les villages afin de distribuer des goodies et autres objets promotionnels. De quoi animer encore un peu plus si besoin cette grande fête populaire et sportive !

Une Ardéchoise aux JO



CANOË-KAYAK

[SÉLECTION OFFICIELLE-
PARIS 2024]



ANGÈLE HUG

KAYAK CROSS



Angèle Hug, athlète soutenue par le Département depuis plusieurs années, est qualifiée pour les Jeux Olympiques 2024 dans sa discipline le Kayak Cross ! Elle a d'ailleurs porté la flamme olympique lors de son passage dans la Drôme. Une fierté pour l'Ardèche. Bonne chance Angèle !

La Boissine : animations estivales



DU 8 JUILLET AU 28 AOÛT

ANIMATIONS | EXPOSITIONS | BALADES

ÉTÉ 2024



Cet été, du 8 juillet au 28 août 2024, la nature vous donne rendez-vous pour des animations estivales sur le domaine départemental de La Boissine, à La Voulte-sur-Rhône / Rompon. Venez profiter de nombreuses activités gratuites dans cet espace naturel sensible, organisées par le Département de l'Ardèche et coordonnées par le Muséum de l'Ardèche.

Au programme, exposition inédite : "Minéraux, Secrets et Trésors de la Terre". Des stands d'animations thématiques (biodiversité, minéraux, patrimoine ou encore géologie) et balades sur le site notamment sous les étoiles.

[En savoir plus](#)

Nocturnes et activités à MuséAI

NOCTURNES & ACTIVITÉS DU 7 JUILLET AU 26 AOÛT



• **Lundis : visite guidée du musée
à 14h30 et 16h**



• **Mercredis : cinéma sous les étoiles**



• **Jeudis : escape game et ateliers archéo'créatifs**



• **Vendredis : observations du ciel étoilé**



• **Dimanches : spectacles (concert, théâtre,
danse, magie, jonglerie),
visite guidée du musée
à 14h30 et à 16h00**



• **Mercredis 17/07 et 07/08 : visites à deux voix avec le Caveau
des vigneronns d'Alba-la-Romaine**

Cet été, MuséAl d'Alba-la-Romaine vous invite à découvrir une programmation exceptionnelle qui animera vos journées et soirées. Le musée et site archéologique vous offre une expérience riche en culture, histoire et divertissement tout l'été.

Vivez des soirées magiques avec les Nocturnes : cinéma sous les étoiles chaque mercredi, observations du ciel étoilé le vendredi, et spectacles variés les dimanches.

Explorez le musée, l'exposition et le site archéologique lors des visites guidées les lundis et dimanches à 14h30 et 16h.

Les jeudis sont dédiés aux activités interactives avec des escape games et des ateliers archéo'créatifs.

Ne manquez pas l'exposition "L'Égypte au Temps d'Alba - Regards croisés sur deux provinces romaines" à partir de fin juillet 2024.

[En savoir plus](#)

Expositions à la ferme de Bourlatier

GERBIER-MÉZENC

DU 27 AVRIL AU 03 NOVEMBRE 2024

À NE PAS MANQUER !

EXPOSITIONS

📍 Ferme de Bourlatier

GERBIER-MÉZENC, GRANDS SITES,
GRANDS PAYSAGES

+

PAYSAGES MOBILISÉS

+

SAUREZ-VOUS
ME RECONNAÎTRE ?

ENTRÉE LIBRE

RD 122 - 07450 Sagnes et Goudoulet
Saint Andréol de Fourchades

Plus d'infos : 04 75 38 84 90
www.bourlatier.fr

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

Ardèche
ESPACE MONTAGNE

CaUE
de
l'Ardeche

Logo du Réseau des Grands Sites de France

Exposition "Gerbier-Mézenc - Grands sites, Grands paysages : une Montagne en partage"

Du 27 avril au 3 novembre 2024 venez découvrir la diversité et les richesses patrimoniales du massif Gerbier-Mézenc à travers une exposition unique, fruit de l'Opération Grand Site en cours depuis 2023. Cette exposition vous invite à découvrir les paysages majestueux, l'agriculture locale, les traits culturels distinctifs et la biodiversité exceptionnelle de cette montagne partagée entre l'Ardèche et la Haute-Loire.

Cette exposition est organisée par le Département de l'Ardèche et le Syndicat mixte de la Montagne ardéchoise, avec la participation du Département de la Haute-Loire. Entrée libre.

Retrouvez également l'Exposition "Paysages mobilisés" du 27 avril au 3 novembre 2024.

Le CAUE de l'Ardèche vous invite à explorer les paysages ardéchois au cœur de la réflexion sur la transition environnementale. A travers l'exposition "Paysages mobilisés", découvrez une sélection de photographies, de recherches et de témoignages recueillis auprès des habitants du département. Cette exposition offre un panorama subjectif et sensible des paysages ardéchois, et propose une occasion unique de réfléchir ensemble à l'avenir de notre environnement. Entrée libre.

En savoir plus

Nos évènements du mois





Conformément à la loi Informatique et liberté articles 39 et 40, conformément au RGPD articles 15 à 18, vous pouvez exercer l'ensemble de vos droits concernant vos données personnelles en suivant la procédure indiquée sur le site du Département ou en écrivant à « Direction Communication, 6000 Bd de la Chaumette 07000 Privas » avec une copie de votre pièce d'identité, qui vous indiquera la procédure à suivre.

Mentions légales

Désinscription